2024/

#### Décision 2024/36



Attribution du marché public passé en procédure adaptée de travaux de construction d'une crèche en bâtiment modulaire à Walincourt-Selvigny (59127) pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis exerce la compétence « action sociale » sur son territoire. À ce titre, la CA2C assure des actions en faveur des modes de garde des enfants de 0 à 5 ans par la participation à la gestion des crèches, halte-garderie et relais d'assistantes maternelles, notamment à Walincourt-Selvigny (59127) en subventionnant la micro-crèche « la maison des P'tits Wal-Loups » située rue Jules FERRY. Le bâtiment qu'elle occupe ne répond plus aux besoins et normes en vigueur.

L'objet de la présente consultation est d'attribuer les travaux de construction d'une crèche en bâtiment modulaire à Walincourt-Selvigny (59127) pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet d'architectes Lemay Toulouse Associés Architectes.

Le présent marché public de travaux est alloti comme suit :

- Lot n°1 dit « VRD » portant sur la viabilisation et l'aménagement de la parcelle, ainsi que les fondations nécessaires pour la construction d'un bâtiment modulaire;
- Lot n°2 dit « bâtiment modulaire » portant sur la construction et l'aménagement d'un bâtiment modulaire à destination de crèche correspondant aux besoins et normes en vigueur.

Les plis étaient à transmettre avant le 6 septembre 2024, 12h00. Trois plis ont été reçus, dont deux contenant une offre pour le lot n°2 et une offre pour le lot n°1.

La CAO s'est réunie le 10 septembre 2024 à 10h00. L'ensemble des trois candidatures ont été admises.

Pour le lot n°1, la CAO a retenue l'offre de DESCAMPS TP conformément aux critères d'évaluation des offres.

Pour le lot n°2, la CAO a jugé l'offre de DASSÉ comme la plus économiquement avantage par rapport à l'offre de LUTÈCE conformément aux critères d'évaluation des offres.

La CAO propose donc d'attribuer le lot n°1 à DESCAMPS TP et le lot n°2 à DASSÉ.

2024/

Le Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis, En vertu de ses délégations, conformément à la délibération n°2020/63 du 10 juillet 2020,

## **DÉCIDE**

- D'attribuer le lot n°1 de la présente consultation à la société DESCAMPS TP pour un montant de 176 631 € HT ;
- D'attribuer le lot n°2 de la présente consultation à la société DASSÉ pour un montant de 520 990 € HT, comprenant l'option « agrandissement salle d'activités » pour 3 610 € HT.

#### Acte certifié exécutoire

notification et/ou de sa publication.

Transmission en Sous-Préfecture le 12/09/2024 Publication le 12/09/2024 Vu, Le Président – Serge SIMEON Fait à Beauvois-en-Cambrésis, le 12/09/2024 Le Président, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de





## MARCHÉ PUBLIC PASSÉ EN PROCÉDURE ADAPTÉE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CRÈCHE EN BÂTIMENT MODULAIRE À WALINCOURT-SELVIGNY (59127) POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

## **ACTE D'ENGAGEMENT**

>	Service acheteur : Petite enfance
>	Procédure de passation : Marché public à procédure adaptée et ouverte en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique
>	Montant global estimé du besoin : 800 000 € HT pour l'ensemble des deux lots
>	Nature : Travaux
>	Date de réception des candidatures et des offres : 06 septembre 2024, 12h00
>	Durée : 12 mois à compter de la date de notification d'attribution
>	Allotissement : Lot n°1 – VRD ⊠ / Lot n°2 : Bâtiment modulaire □
>	Date de notification : septembre 2024

Adresse électronique active,	régulièrement	consultée et habilitée à	reçevoir les	résultats de	l'évaluation de sa candidature
et de son offre :	ekvdis	<b>@</b>	discamo	2	

Les travaux feront l'objet d'une demande de financement devant être déposée avant le 10 septembre 2024, la date de dépôt des plis ne pourra donc être reportée au-delà du 6 septembre 2024, 12h00.

Articl	e 1 -	Objet et étendue du marché public	3
1-1.	Objet d	e la consultation	. 3
		le passation	
		e d'ouvrage	
		e d'œuvre	
		t estimé des besoins	
		ement	
		clature communautaire	
		'exécution	
		et délais du marché public	
		é de règlement	
		de validité des offres	
		aitanceaitance	
		es	
1-14.	Achete	ur	. ວ 5
	1-14.2.	Personne habilitée à signer l'accord-cadre	5
1-15.	Compta	able assignataire	. 5
Articl	e 2 -	Document de consultation des entreprises	. 6
		ents généraux	
		ents particuliers	
		Engagement du candidat	
		ement et identification du candidat	
		ement d'opérateurs économiques	
		aitance	
Articl	e 4 -	Dispositions financières	10
		e prix	
		e de garanties	
		ents	
Articl		Assurances	
Articl	e 6 -	Signature de l'offre par le(s) candidat(s)	12
Articl	e7-	Décision de l'acheteur public	12
Articl	e 8 -	Signature de l'acheteur public	12

## Article 1 - OBJET ET ÉTENDUE DU MARCHÉ PUBLIC

#### 1-1. OBJET DE LA CONSULTATION

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis exerce la compétence « action sociale » sur son territoire. À ce titre, la CA2C assure des actions en faveur des modes de garde des enfants de 0 à 5 ans par la participation à la gestion des crèches, halte-garderie et relais d'assistantes maternelles, notamment à Walincourt-Selvigny (59127) en subventionnant la micro-crèche « la maison des P'tits Wal-Loups » située rue Jules FERRY. Le bâtiment qu'elle occupe ne répond plus aux besoins et normes en vigueur.

L'objet de la présente consultation est d'attribuer les travaux de construction d'une crèche en bâtiment modulaire à Walincourt-Selvigny (59127) pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

#### 1-2. MODE DE PASSATION

Le présent marché public est passé en procédure adaptée et ouverte en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique.

#### 1-3. Maîtrise d'ouvrage

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

#### 1-4. Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet d'architectes Lemay Toulouse Associés Architectes, représentée par Monsieur LEMAY, architecte, dont les coordonnées figurent ci-dessous :

#### 237 rue du Bailon - 59110 LA MADELEINE

#### 2 03 20 55 23 75 ☐ lemayarchitectes@wanadoo.fr SIRET : 428 560 122 00023

Il est rappelé aux candidats que lors de la phase de consultation seules les demandes et questions transmises via le profil d'acheteur obtiendront une réponse. Les demandes transmises hors du profil d'acheteur seront réputées nulles et non avenues.

#### 1-5. MONTANT ESTIMÉ DES BESOINS

Les montants des besoins est estimé à 800 000 euros HT pour l'ensemble des deux lots.

#### 1-6. ALLOTISSEMENT

Le présent marché public de travaux est alloti comme suit :

- Lot n°1 dit « VRD » portant sur la viabilisation et l'aménagement de la parcelle, ainsi que les fondations nécessaires pour la construction d'un bâtiment modulaire;
- Lot n°2 dit « bâtiment modulaire » portant sur la construction et l'aménagement d'un bâtiment modulaire à destination de crèche correspondant aux besoins et normes en vigueur.

#### 1-7. NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

- 45214100-1 Travaux de construction de jardins d'enfants ;
- 45111291-4 Travaux d'aménagement du terrain ;
- 44211100-3 Bâtiments modulaires préfabriqués.

#### 1-8. LIEUX D'EXÉCUTION

Les travaux du présent marché seront réalisés à Walincourt-Selvigny, rue du Nouveau Siècle, sur les parcelles référencées ZE n°102p3 et 94p1.

#### 1-9. DURÉE ET DÉLAIS DU MARCHÉ PUBLIC

Le(s) titulaire(s) s'engagent à réaliser les travaux dans les douze mois suivants la notification d'attribution.

Les travaux devront être achevés et les réserves devront être levées en septembre 2025.

Les délais suivants seront accordés aux titulaires pour la préparation et l'exécution du présent marché public :

- Phase 1: Dès notification de l'attribution, ils disposeront d'un mois pour réaliser les plans d'exécution et proposer leur chiffrage définitif conformément au cahier des clauses administratives particulières;
- Phase 2 : À la suite de la validation des éléments ci-dessus, le titulaire du lot n°1 disposera d'un mois pour réalisées les tranchées nécessaires à la viabilisation de la parcelle (EU, EV et EP) et livrer la plateforme du bâtiment :
- Phase 3-1 : Le titulaire du lot n°2 disposera de 9 mois pour réaliser l'intégralité des prestations auxquelles il s'est engagées conformément au cahier des clauses techniques particulières et son mémoire technique, il veillera à appliquer l'ensemble des prescriptions du maître d'œuvre et des bureaux de contrôle;
- Phase 3-2 : Le titulaire du lot n°1 réalisera les prestations de pavage, béton désactivé, plantations et clôture du site.

### 1-10. MODALITÉ DE RÈGLEMENT

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes transmises uniquement via la plateforme Chorus :

https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife\_csm

#### 1-11. DÉLAIS DE VALIDITÉ DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

#### 1-12. Sous-Traitance

La sous-traitance est autorisée.

#### 1-13. VARIANTES

Les variantes ne sont pas autorisées.

#### 1-14. ACHETEUR

#### 1-14.1. Désignation de l'acheteur

Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le bout des dix-neuf - 59157 BEAUVOIS-EN-CIS

27 75 84 79 <u>■ secretariat@caudresis-catesis.fr</u> SIRET : 200 030 633 00198

### 1-14.2. Personne habilitée à signer l'accord-cadre

Serge SIMEON, Président de la Communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis.

### 1-15. COMPTABLE ASSIGNATAIRE

Centre Des Finances Publiques - 46 rue Aristide Briand, 59540 Caudry

# Article 2 - DOCUMENT DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

#### 2-1. DOCUMENTS GÉNÉRAUX

Le présent marché public est soumis à l'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de travaux (CCAG-TVX).

#### 2-2. DOCUMENTS PARTICULIERS

Le dossier de consultation aux entreprises (DCE-2024TvxCrecheWS) remis aux candidats comprend les éléments suivants :

- L'acte d'engagement (4-AE-2024TvxCrecheWS);
- L'offre financière au format EXCEL (5-Prix-2024TvxCrecheWS), comprenant pour chaque lot un bordereau de prix unitaire (BPU-2024TvxCrecheWS-Lot1 ou 2) et un détail estimatif (DE-2024TvxCrecheWS-Lot1 ou 2);
- Le cahier des clauses administratives particulières (2-CCAP-2024TvxCrecheWS);
- Le cahier des clauses techniques particulières (3-CCTP-2024TvxCrecheWS) pour chaque lot ;
- Les plans et perspectives :
  - Le plan cadastral (6-Cadastre-2024TvxCrecheWS);
  - Le plan masse (6-Plan\_Lot1-2024TvxCrecheWS) correspondant au lot n°1, le plan intérieur (6-Plan\_Lot2-2024TvxCrecheWS) correspondant au lot n°2, reproduits au format DWG (6-Plans-2024TvxCrecheWS);
  - Les perspectives des façades (6-Facades-2024TvxCrecheWS) et intérieurs (6-Interieur-2024TvxCrecheWS);
- Le règlement de consultation (1-RC-2024TvxCrecheWS).

#### Article 3 - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

## **ENGAGEMENT ET IDENTIFICATION DU CANDIDAT** Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché public, le candidat : s'engage, sur la base de son offre, et pour son propre compte ; Rengage la société DESCARPS JP sur la base de son offre : ☐ l'ensemble des membres du groupement s'engagent sur la base de leur offre ; Contractant unique - Mandataire : Nom commercial: DES CARPS TP Prénom, NOM et titre de son représentant :..... JACQUETIN Edward Directeur Numéro SIRET : 433 o 38 / 130 eoo 38 Adresse de l'établissement: 8 rue de Wedel 59543 CAUDRY Adresse électronique: et v des @ des compstp. F Numéros de téléphone : 03273713 M Cotraitant 2: Nom commercial: Prénom, NOM et titre de son représentant : Numéro SIRET : Adresse de l'établissement : Adresse électronique :....

Numéros de téléphone : .....

Cotraita	<u>nt 3 :</u>
	Nom commercial :
	Prénom, NOM et titre de son représentant :
	Numéro SIRET :
	Adresse de l'établissement :
	Adresse électronique :
	Numéros de téléphone :
<u>Cotraita</u>	<u>nt 4 :</u>
	Nom commercial:
	Prénom, NOM et titre de son représentant :
	Numéro SIRET :
	Adresse de l'établissement :
	Adresse électronique :
	Numéros de téléphone :
<u>Cotraita</u>	
	Nom commercial:
	Prénom, NOM et titre de son représentant :
	Nyméro SIRET :
/	Adresse de l'établissement :
	Adresse électronique :
_	Numéros de téléphone :
À eyécu	ter le(s) lot(s) n°1 □ et/ou 2 □.

3-2. GROUPEMENT D'OPÉRATEURS ÉCONOMIQUE	UES
---	-----

→ ☐ conjoint;     → ☐ solidaire.  Les membres du groupement se répartiss	ent les prestations de la manière suivante :
Membres du groupement	Part des opérations couvertes (%)
Mandataire (Mand)	
Cotraitant 2 (Co2)	
Cotraitant 3 (Co3)	
Cotraitant 4 (Co4)	
Cotraitant 5 (Co5)	
3-3. SOUS-TRAIT. Le candidat fera intervenir les sous-traitan	
Membres du groupement	Part des opérations couvertes (%)
Sous-traitant (ST1)	
Sous-traitant (ST2)	
Sous-traitant (ST3)	
Sous-traitant (ST4)	
Sous-traitant (ST5)	a.

## Article 4 - DISPOSITIONS FINANCIÈRES

#### 4-1. OFFRE DE PRIX

L'offre de prix est à compléter dans le tableur EXCEL nommé 5-Prix-2024TvxCrecheWS.

Le document est à éditer au format PDF et à signer électroniquement.

#### 4-2. AVANCE

Le candidat souhaite bénéficier d'une avance : Oui □ - Non 💢

Le cas échéant, le maître d'ouvrage s'engage à verser au titulaire et son sous-traitant une avance correspondant à 20 % du montant total des travaux.

#### 4-3. RETENUE DE GARANTIES

Le montant de la retenue de garanties s'élèvera à 5 % du montant initial du marché augmenté, le cas échéant, du montant des modifications en cours d'exécution.

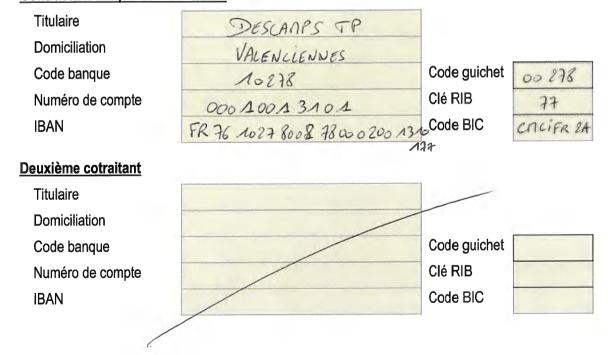
La retenue de garantie est prélevée par fractions sur les acomptes, les règlements partiels définitifs et le solde.

#### 4-4. PAIEMENTS

Les prix sont fixés dans les bordereaux de prix unitaires (BPU) annexés au présent document.

L'acheteur se libérera des sommes dues en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après :

#### Contractant unique ou mandataire



Troisième cotraitant	
Titulaire	
Domiciliation	
Code banque	Code guichet
Numéro de compte	Clé RIB
IBAN	Code BJQ
Quatrième cotraitant	
Titulaire	
Domiciliation	
Code banque	Code guichet
Numéro de compte	Clé RIB
IBAN	Code BIC
Cinquième cotraitant	
Titulaire	
Domiciliation	
Code banque	Code guichet
Numéro de compte	Clé RIB
IBAN	Code BIC
Une copie de chaque RIB est jointe au présent acte d'	engagement.
Article 5 - ASSURANCES	
Contractant unique ou mandataire	
Compagnie d'assurance GENERAL	N° de police AL 0.12448
Deuxième cotraitant	
Compagnie d'assurance	N° de police
Troisième cotraitant	
Compagnie d'assurance	N° de police
Quatrième cotraitant	
Compagnie d'assurance	N° de police
Cinquième cotraitant	
Compagnie d'assurance	N° de police
L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est joint	te au présent acte d'engagement.

## Article 6 - SIGNATURE DE L'OFFRE PAR LE(S) CANDIDAT(S)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature Ets DESCAMPS T.P.
Mr JACQUENIN Edward	Candry le 06/03/200	0 77 1 747 1 1

<sup>(\*)</sup> Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## Article 7 - DÉCISION DE L'ACHETEUR PUBLIC

Le présent soumissionnaire :

- → Sest retenu pour le lot n°1 Set/ou le lot n°2 :
- → ☐ n'est pas retenu.

## Article 8 - SIGNATURE DE L'ACHETEUR PUBLIC

A Beauvois-en-Cambrésis, le .....

Le Président de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis

Serge SIMÉON

Annexe 1 : Cession et nantissement des créances	
Dans les conditions prévues par les articles L313-23 à L313-35 du code m traitant du marché public / ☐ le bénéficiaire de la facture, ci-dessous désign	
Nom entreprise :	/
•	
•	
•	
•	
nous a été ☐ cédé/☐ nanti :	
→ ☐ en totalité ;	
→ □ en partie ;	
par bordereau le	ice(s) suivanta(s):
	ice(s) survante(s).
<b>→</b>	
Désignation de la commande :	
→ ☐ Référence du marché subséquent :	
→ ☐ Référence de l'ordre de service numéro :	
→ Référence de l'acompte ou de la facture :	
→ Référence du sous-traité :	
➤ Lieu d'exécution :	/
Lieu d'execution :	
> Acheteur :	
Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis	2 EN OIO
Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le bout des dix-neuf - 59157 8EAUVOIS	
■ 03 27 75 84 79 ■ secretariat@caudresis-catesis.fr SIRET. 200 030 633	
➤ Montant ou évaluation de la créance ☐ cédée ou ☐ nantie	
→ ☐ En cas de cession ou de nantissement total :	€ HT ;
→ ☐ En cas de cession ou de nantissement partiel :	
→ Désignation de la part du marché public :	
→ Montant ou l'évaluation est égal(e) à	€ HT ;
Conformément aux dispositions de l'article L313/28, nous vous demandons	
paiement au titre de cette (ces) créance(s) à l'opérateur économique ci-dess	sus désigné.
Mode de règlement :	
En conséquence, le règlement des sommes revenant à l'opérateur économ dessous désignée par virement bancaire :	nique indiqué ci-dessus devra être effectué à la personne morale ci-
•	
Numéro SIRET :/	
Nom, Prénom représentant :	
Adresse électronique :	
Numéros de téléphone :	
/	
Adresse de Jétablissement :	
Coordonnées bancaires :	
Titulaire /	
Domiciliation /	
Code banque	Code guichet
Numéro de compte	Clé RIB
	Letting and Control Co

Modèle conforme à l'article R313-17 du code monétaire et financier.

Ce document a été mis en ligne le 12/09/2024 10	0:03	Ce document a été mis en ligne le 12/09/2024 10:03				





## MARCHÉ PUBLIC PASSÉ EN PROCÉDURE ADAPTÉE DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CRÈCHE EN BÂTIMENT MODULAIRE À WALINCOURT-SELVIGNY (59127) POUR LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CAUDRÉSIS ET DU CATÉSIS

## **ACTE D'ENGAGEMENT**

- > Service acheteur : Petite enfance
- Procédure de passation : Marché public à procédure adaptée et ouverte en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique
- ➤ Montant global estimé du besoin : 800 000 € HT pour l'ensemble des deux lots
- ➤ Nature : Travaux
- Date de réception des candidatures et des offres : 06 septembre 2024, 12h00
- > Durée : 12 mois à compter de la date de notification d'attribution
- ➤ Allotissement : Lot n°1 VRD 🛛 / Lot n°2 : Bâtiment modulaire 🗆
- Date de notification : septembre 2024

Adresse électronique active,	régulièrement consultée et ha	bilitée à recevoir les	résultats de l'évalu	ıation de sa candidature
et de son offre :	contact @	dasse.com		

Les travaux feront l'objet d'une demande de financement devant être déposée avant le 10 septembre 2024, la date de dépôt des plis ne pourra donc être reportée au-delà du 6 septembre 2024, 12h00.

Article	91-	Objet et etendue du marche public	3
1-1. (	Objet de	e la consultation	. 3
1-2.	Mode d	e passation	. 3
1-3. I	Maîtrise	d'ouvrage	. 3
1-4. I	Maîtrise	d'œuvre	. 3
		t estimé des besoins	
		ement	
		clature communautaire	
		exécution	
		t délais du marché public	
		é de règlement	
		le validité des offres	
		aitance	
		98	
		If	
		Désignation de l'acheteurPersonne habilitée à signer l'accord-cadre	
		ble assignataire	
Article	e 2 -	Document de consultation des entreprises	6
2-1. [	Docume	ents généraux	. 6
2-2. [	Docume	ents particuliers	. 6
Article	e 3 -	Engagement du candidat	7
3-1. E	Engage	ment et identification du candidat	. 7
3-2.	Groupe	ment d'opérateurs économiques	. 9
3-3.	Sous-tra	aitance	. 9
Article	e 4 -	Dispositions financières	10
4-1. (	Offre de	prix	10
4-2.	Avance		10
4-3. F	Retenue	e de garanties	10
4-4. I	Paieme	nts	10
Article	e 5 -	Assurances1	1
Article	e 6 -	Signature de l'offre par le(s) candidat(s)1	12
Article	e 7 -	Décision de l'acheteur public	12
Article	- 8 -	Signature de l'acheteur public	12

## Article 1 - OBJET ET ÉTENDUE DU MARCHÉ PUBLIC

#### 1-1. OBJET DE LA CONSULTATION

La Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis exerce la compétence « action sociale » sur son territoire. À ce titre, la CA2C assure des actions en faveur des modes de garde des enfants de 0 à 5 ans par la participation à la gestion des crèches, halte-garderie et relais d'assistantes maternelles, notamment à Walincourt-Selvigny (59127) en subventionnant la micro-crèche « la maison des P'tits Wal-Loups » située rue Jules FERRY. Le bâtiment qu'elle occupe ne répond plus aux besoins et normes en vigueur.

L'objet de la présente consultation est d'attribuer les travaux de construction d'une crèche en bâtiment modulaire à Walincourt-Selvigny (59127) pour la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

#### 1-2. MODE DE PASSATION

Le présent marché public est passé en procédure adaptée et ouverte en vertu de l'article L2123-1 du code de la commande publique.

#### 1-3. Maîtrise d'ouvrage

La maîtrise d'ouvrage est assurée par la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

#### 1-4. Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet d'architectes Lemay Toulouse Associés Architectes, représentée par Monsieur LEMAY, architecte, dont les coordonnées figurent ci-dessous :

#### 237 rue du Ballon - 59110 LA MADELEINE

#### 2 03 20 55 23 75 ■ lemayarchitectes@wanadoo.fr SIRET: 428 560 122 00023

Il est rappelé aux candidats que lors de la phase de consultation seules les demandes et questions transmises via le profil d'acheteur obtiendront une réponse. Les demandes transmises hors du profil d'acheteur seront réputées nulles et non avenues.

#### 1-5. MONTANT ESTIMÉ DES BESOINS

Les montants des besoins est estimé à 800 000 euros HT pour l'ensemble des deux lots.

#### 1-6. ALLOTISSEMENT

Le présent marché public de travaux est alloti comme suit :

- Lot n°1 dit « VRD » portant sur la viabilisation et l'aménagement de la parcelle, ainsi que les fondations nécessaires pour la construction d'un bâtiment modulaire ;
- Lot n°2 dit « bâtiment modulaire » portant sur la construction et l'aménagement d'un bâtiment modulaire à destination de crèche correspondant aux besoins et normes en vigueur.

#### 1-7. NOMENCLATURE COMMUNAUTAIRE

La classification principale conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

- 45214100-1 Travaux de construction de jardins d'enfants ;
- 45111291-4 Travaux d'aménagement du terrain ;
- 44211100-3 Bâtiments modulaires préfabriqués.

#### 1-8. LIEUX D'EXÉCUTION

Les travaux du présent marché seront réalisés à Walincourt-Selvigny, rue du Nouveau Siècle, sur les parcelles référencées ZE n°102p3 et 94p1.

#### 1-9. DURÉE ET DÉLAIS DU MARCHÉ PUBLIC

Le(s) titulaire(s) s'engagent à réaliser les travaux dans les douze mois suivants la notification d'attribution.

Les travaux devront être achevés et les réserves devront être levées en septembre 2025.

Les délais suivants seront accordés aux titulaires pour la préparation et l'exécution du présent marché public :

- Phase 1 : Dès notification de l'attribution, ils disposeront d'un mois pour réaliser les plans d'exécution et proposer leur chiffrage définitif conformément au cahier des clauses administratives particulières ;
- Phase 2 : À la suite de la validation des éléments ci-dessus, le titulaire du lot n°1 disposera d'un mois pour réalisées les tranchées nécessaires à la viabilisation de la parcelle (EU, EV et EP) et livrer la plateforme du bâtiment ;
- Phase 3-1 : Le titulaire du lot n°2 disposera de 9 mois pour réaliser l'intégralité des prestations auxquelles il s'est engagées conformément au cahier des clauses techniques particulières et son mémoire technique, il veillera à appliquer l'ensemble des prescriptions du maître d'œuvre et des bureaux de contrôle ;
- Phase 3-2 : Le titulaire du lot n°1 réalisera les prestations de pavage, béton désactivé, plantations et clôture du site.

#### 1-10. MODALITÉ DE RÈGLEMENT

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes transmises uniquement via la plateforme Chorus :

https://portail.chorus-pro.gouv.fr/aife\_csm

#### 1-11. DÉLAIS DE VALIDITÉ DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

#### 1-12. Sous-Traitance

La sous-traitance est autorisée.

#### 1-13. VARIANTES

Les variantes ne sont pas autorisées.

#### 1-14. ACHETEUR

#### 1-14.1. Désignation de l'acheteur

Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le bout des dix-neuf - 59157 BEAUVOIS-EN-CIS

**2** 03 27 75 84 79 ■ <u>secretariat@caudresis-catesis.fr</u> SIRET : 200 030 633 00198

#### 1-14.2. Personne habilitée à signer l'accord-cadre

Serge SIMEON, Président de la Communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis.

#### 1-15. COMPTABLE ASSIGNATAIRE

Centre Des Finances Publiques - 46 rue Aristide Briand, 59540 Caudry

# Article 2 - DOCUMENT DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

#### 2-1. DOCUMENTS GÉNÉRAUX

Le présent marché public est soumis à l'arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de travaux (CCAG-TVX).

#### 2-2. DOCUMENTS PARTICULIERS

Le dossier de consultation aux entreprises (DCE-2024TvxCrecheWS) remis aux candidats comprend les éléments suivants :

- L'acte d'engagement (4-AE-2024TvxCrecheWS);
- L'offre financière au format EXCEL (5-Prix-2024TvxCrecheWS), comprenant pour chaque lot un bordereau de prix unitaire (BPU-2024TvxCrecheWS-Lot1 ou 2) et un détail estimatif (DE-2024TvxCrecheWS-Lot1 ou 2);
- Le cahier des clauses administratives particulières (2-CCAP-2024TvxCrecheWS);
- Le cahier des clauses techniques particulières (3-CCTP-2024TvxCrecheWS) pour chaque lot ;
- Les plans et perspectives :
  - Le plan cadastral (6-Cadastre-2024TvxCrecheWS);
  - Le plan masse (6-Plan\_Lot1-2024TvxCrecheWS) correspondant au lot n°1, le plan intérieur (6-Plan\_Lot2-2024TvxCrecheWS) correspondant au lot n°2, reproduits au format DWG (6-Plans-2024TvxCrecheWS);
  - Les perspectives des façades (6-Facades-2024TvxCrecheWS) et intérieurs (6-Interieur-2024TvxCrecheWS);
- Le règlement de consultation (1-RC-2024TvxCrecheWS).

## Article 3 - ENGAGEMENT DU CANDIDAT

	3-1. ENGAGEMENT ET IDENTIFICATION DU CANDIDAT
Après av	oir pris connaissance des pièces constitutives du marché public, le candidat :
	☐ s'engage, sur la base de son offre, et pour son propre compte ;
	engage la société .LES.CONSTRUCTIONS.DASSE sur la base de son offre ;
$\rightarrow$	☐ l'ensemble des membres du groupement s'engagent sur la base de leur offre ;
Contrac	stant unique – Mandataire :
	Nom commercial: LES CONSTRUCTIONS DASSE S.A.S.
	Prénom, NOM et titre de son représentant : Pierre PIPO - Président
	Numéro SIRET : 985 520 055 00049
	Adresse de l'établissement : 156 rue Cante Cigale - 40260 CASTETS
	Adresse électronique : contact@dasse.com
	Numéros de téléphone : 05.58.55.08.00.
<u>Cotraita</u>	nnt 2 :
	Nom commercial :
	Prénom, NOM et titre de son représentant :
	Numéro SIRET :
	Adresse de l'établissement :
	Adresse électronique :
	Numéros de téléphone :

Cotraita	ant 3 :
	Nom commercial :
	Prénom, NOM et titre de son représentant :
	/
	Numéro SIRET :
	Adresse de l'établissement :
	Adresse électronique :
	Numéros de téléphone :
Cotrait	ant 4 :
	Nom commercial:
	Prénom, NOM et titre de son représentant :
	Numéro SIRET :
	Adresse de l'établissement :
	Adresse électronique :
	Numéros de téléphone :
Cotrait	ant 5 :
	Nom commercial :
	Prénom, NOM et titre de son représentant :
	Numéro SIRET :
	Adresse de l'établissement :
	Adresse électronique :
	Numéros de téléphone :
À exéc	uter le(s) lot(s) n°1 □ et/ou 2 □.

Le candidat est un groupement d'opérateur économique :

#### 3-2. GROUPEMENT D'OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

→ ☐ conjoint ; → ☐ solidaire. Les membres du groupement se	e répartissent les prestations de la manière suivante :
Membres du groupement	Part des opérations couvertes (%)
Mandataire (Mand)	
Cotraitant 2 (Co2)	
Cotraitant 3 (Co3)	

Le membre exécutant sera précisé au bordereau de prix unitaire selon les références indiqués ci-dessus.

#### 3-3. Sous-traitance

Le candidat fera intervenir les sous-traitants suivants :

Cotraitant 4 (Co4)

Cotraitant 5 (Co5)

Membres du groupement	Part des opérations couvertes (%)
Sous-traitant (ST1)	
Sous-traitant (ST2)	
Sous-traitant (ST3)	
Sous-traitant (ST4)	
Sous-traitant (ST5)	

## Article 4 - DISPOSITIONS FINANCIÈRES

#### 4-1. OFFRE DE PRIX

L'offre de prix est à compléter dans le tableur EXCEL nommé 5-Prix-2024TvxCrecheWS.

Le document est à éditer au format PDF et à signer électroniquement.

#### 4-2. AVANCE

Le candidat souhaite bénéficier d'une avance : Oui ⋈ - Non □

Le cas échéant, le maître d'ouvrage s'engage à verser au titulaire et son sous-traitant une avance correspondant à 20 % du montant total des travaux.

#### 4-3. RETENUE DE GARANTIES

Le montant de la retenue de garanties s'élèvera à 5 % du montant initial du marché augmenté, le cas échéant, du montant des modifications en cours d'exécution.

La retenue de garantie est prélevée par fractions sur les acomptes, les règlements partiels définitifs et le solde.

#### 4-4. PAIEMENTS

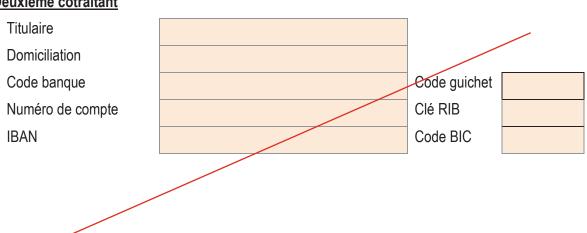
Les prix sont fixés dans les bordereaux de prix unitaires (BPU) annexés au présent document.

L'acheteur se libérera des sommes dues en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après :

#### Contractant unique ou mandataire

Titulaire	LES CONSTRUCTIONS DASSE		
Domiciliation	CREDIT LYONNAIS - 40100 DAX		
Code banque	30002	Code guichet	01728
Numéro de compte	0000060105J	Clé RIB	94
IBAN	FR73 3000 2017 2800 0006 0105 J	9&ode BIC	CRLYFRPP

#### Deuxième cotraitant



Troisième cotraitant

Titulaire			
Domiciliation			
Code banque		Code guichet	
Numéro de compte		Clé RJB	
IBAN		Code BIC	
Quatrième cotraitant			
Titulaire			
Domiciliation			
Code banque		Code guichet	
Numéro de compte		Clé RIB	
IBAN		Code BIC	
Cinquième cotraitant			
Titulaire			
Domiciliation			
Code banque		Code guichet	
Numéro de compte		Clé RIB	
IBAN		Code BIC	
	jointe au présent acte d'engagement.		
	, s		
Article 5 - ASSI	IRANCES		
Contractant unique ou manda  Compagnie d'assurance		N° de police	CAP 2000
Deuxième cotraitant	MA COURTAGE	IN de police	CAP 2000 C48191Z1258001/002 92223
Compagnie d'assurance		N° de police	
Troisième cotraitant		14 de políce	
Compagnie d'assurance		N° de police	
Quatrième cotraitant		I do pondo	
Compagnie d'assurance		N° de police	
Cinquième cotraitant			
Compagnie d'assurance		N° de police	
	haque cotraitant est jointe au présent acte d'eng	jagement.	

## Article 6 - SIGNATURE DE L'OFFRE PAR LE(S) CANDIDAT(S)

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Pierre PIPO - Président	Castets, le 6 septembre 2024	Pierre PIPO Date : 2024.09.06 09:27:53 +02'00'

<sup>(\*)</sup> Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## Article 7 - DÉCISION DE L'ACHETEUR PUBLIC

Le présent soumissionnaire :

- → X est retenu pour le lot n°1 et/ou le lot n°2 X;
- $\rightarrow$   $\square$  n'est pas retenu.

## Article 8 - SIGNATURE DE L'ACHETEUR PUBLIC

A Rea	uvois-e	n-Camhrési	s le	
A Dea	uvois-ei	n-Cambiesi	S. IE	

Le Président de la Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis

Serge SIMÉON

Annexe 1 : Cession et nantissement des créances	
Dans les conditions prévues par les articles L313-23 à L313-35 du code monétai traitant du marché public /	ime suit :
Adresse de l'établissement :	
nous a été  cédé/ nanti :	
→ ☐ en totalité ;	
→ ☐ en partie ;	
par bordereau le	uivante(s) :
$\rightarrow$	
Désignation de la commande :	
→ ☐ Référence du marché subséquent :	
→ ☐ Référence de l'ordre de service numéro :	
→ ☐ Référence de l'acompte ou de la facture :	
→ ☐ Référence du sous-traité :	
➤ Lieu d'exécution :	
> Acheteur :	
Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis	
Rue Victor Watremez - RD 643 - ZA le bout des dix-neuf - 59157 BEAUVOIS-EN-C	SIS
	3
➢ Montant ou évaluation de la créance ☐ cédée ou ☐ nantie :	
$ ightarrow$ $\square$ En cas de cession ou de nantissement total :	€ HT ;
$ ightarrow$ $\square$ En cas de cession ou de nantissement partiel :	
Désignation de la part du marché public :	
→ Montant ou l'évaluation est égal(e) à	·
Conformément aux dispositions de l'article L313-28, nous vous demandons de ces	
paiement au titre de cette (ces) créance(s) à l'opérateur économique ci-dessus dés  Mode de règlement :	igne.
En conséquence, le règlement des sommes revenant à l'opérateur économique ir	adiqué ci dessus devra être effectué à la personne morale ci
dessous désignée par virement bancaire :	larque ci-dessus devia ette effectue a la personne morale ci-
Nom entreprise :	
Numéro SIRET :	
Nom, Prénom représentant :	
Adresse électronique :	
Numéros de téléphone :	
Numéros de télécopie :	
Adresse de l'établissement :	
Titulaire	
Domiciliation	
Code banque	Code guichet
Numéro de compte	Clé RIB

Modèle conforme à l'article R313-17 du code monétaire et financier.



HELIOS : comptabilité publique ACTES : contrôle de légalité

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis Utilisateur : PASTELL Plateforme

#### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEC2024_36
Objet:	Décision N02024/36 - Attribution du marché public
	passé en procédure adaptée de travaux de
	construction d?une crèche en bâtiment modulaire à
	Walincourt-Selvigny (59127) pour la Communauté
	d?Agglomération du Caudrésis et du Catésis
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2024-09-12 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Actes réglementaires
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières:	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique:	059-200030633-20240912-DEC2024_36-AR
URL d'archivage :	Non définie
Notification:	Non notifiée

#### Fichiers contenus dans l'archive:

Fichier	Туре	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1.1 Ko
Nom métier : 059-200030633-20240912-DEC2024_36-AR-1-1_0.xml		
Document principal (Acte réglementaire)	application/pdf	1.2 Mo
Nom original : DEC2024.36.pdf		
Nom métier :		
99_AR-059-200030633-20240912-DEC2024_36-AR-1-1_1.pdf		

## Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	12 septembre 2024 à 09h40min51s	Dépôt initial
En attente de transmission	12 septembre 2024 à 09h40min54s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	12 septembre 2024 à 09h40min56s	Transmis au MI
Acquittement reçu	12 septembre 2024 à 09h41min08s	Reçu par le MI le 2024-09-12